



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Grand Est | 2017

---

### Marigny-le-Châtel – Le Bas de la Glacière

Opération préventive de diagnostic (2017)

Nathalie Achard-Corompt

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/63658>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Nathalie Achard-Corompt, « Marigny-le-Châtel – Le Bas de la Glacière » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 02 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/63658>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Marigny-le-Châtel – Le Bas de la Glacière

Opération préventive de diagnostic (2017)

Nathalie Achard-Corompt

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 En raison d'un projet d'aménagement d'une plate-forme de stockage, la société Bois Déroulés de Champagne a déposé une demande volontaire de réalisation anticipée de diagnostic archéologique. Les parcelles cadastrales 25p, 28p, 33p, 40p et 45p (section ZN) concernées sont localisées sur la commune de Marigny-le-Châtel dans le département de l'Aube, au lieu-dit le Bas de la Glacière. La surface sondée avoisine les 7 600 m<sup>2</sup>. Au total 18 sondages ont été établis. Les tranchées longues d'environ 25 m sont réparties en quinconce avec un écart moyen de 12 m entre 2 sondages et de 13 entre deux lignes de sondages. Tranchées de diagnostic, structures anthropiques et faits naturels ont été relevés au GPS. Le taux de sondage est d'environ 15,9 % (1 208 m<sup>2</sup> sondés). Le village de Marigny-le-Châtel se situe en Champagne sèche sur des terrains du Crétacé supérieur, découpé ici par le cours de l'Ardusson. Le village s'est développé à la source de ce ruisseau, affluent de la rive gauche de la Seine. Le diagnostic se situe en rive droite de l'Ardusson, à 120 m d'altitude environ, au pied du petit relief isolé de la Garenne qui culmine à 181 m. D'après la carte géologique d'Estissac (Pommerol *et al.* 1981), l'emprise repose sur la grève crayeuse (GP).
- 2 La commune de Marigny-le-Châtel a fait l'objet de nombreuses opérations archéologiques. Les plus récentes ont été réalisées dans le cadre de l'implantation d'un gazoduc. Toutes sont localisées sur la rive gauche de l'Ardusson.
- 3 Les tranchées réalisées ont permis d'observer l'apparition de la craie gélifractée sous environ 0,30 à 0,40 m de recouvrement dans la partie nord des parcelles

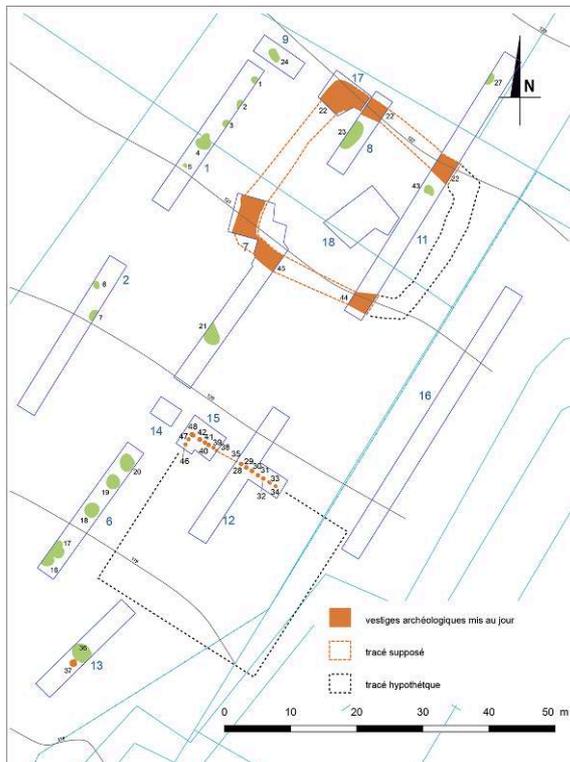
diagnostiquées. Pour la partie sud, un niveau de colluvionnement atteignant 0,50 m d'épaisseur vient s'intercaler entre la terre végétale et le substrat crayeux.

- 4 Le présent diagnostic est la première opération archéologique implantée sur la rive droite de ce cours d'eau. Un des enclos funéraires découvert lors de ce diagnostic avait été observé par photographie aérienne et enregistré (site 6) dans la carte archéologique de la Drac Grand Est, site de Châlons-en-Champagne. Les fouilles et les indices témoignent de la forte anthropisation de ce territoire fréquenté au moins dès le Néolithique ancien (fosse à profil « en Y »).
- 5 L'enclos repéré par photographie aérienne (site 6) a été mis au jour dans la tranchée 11 (st.22 et 44), dans la tranchée 8 et dans les sondages de vérification (tr.17, st.22) et dans l'extension nord de la tranchée 7 (st.45). Il est matérialisé par un fossé formant un quadrangulaire aux angles arrondis observé sur 22 m de long (section nord-ouest – sud-est) et environ 30 m le long (section nord-est – sud-ouest). Le fossé apparaît entre 0,30 m et 0,40 m de profondeur. À l'ouverture, il mesure entre 3,40 et 4,70 m de large (angle nord-ouest). Au niveau du test (tr.11), il possède un profil en V très marqué. Sa profondeur conservée est de 1,50 m sous le niveau de terre végétale (tr.11). Son comblement est constitué de 4 unités stratigraphiques principales. Nous n'avons pas remarqué les vestiges de curage ou de réutilisation de la structure.
- 6 De la céramique non tournée a été découverte au niveau de l'US04 et dans les niveaux supérieurs du fossé à la hauteur des sondages 7 et 17. L'enclos occuperait une surface d'environ 30 x 30 m, soit une emprise globale avoisinant les 900 m<sup>2</sup>. L'aire enclose est estimée entre 500 et 600 m<sup>2</sup>.
- 7 Aucune ouverture, ni sépulture centrale n'a été mise au jour. À 28 m au sud de l'enclos quadrangulaire la tranchée 12 a livré 8 trous de poteau formant un alignement orienté ouest-nord-ouest – est-sud-est.
- 8 La tranchée de vérification n° 15 implantée à 3,30 m à l'ouest de la tranchée 12 a permis de vérifier la poursuite de l'ensemble vers le nord-ouest ainsi que l'inflexion à angle droit de son tracé vers sud-ouest. Les poteaux apparaissent à environ 0,45 m de profondeur. En définitive se sont 16 trous de poteau qui ont été observés. La distance (bord à bord) des poteaux varient entre 0,10 m et 0,60 m. Le diamètre des poteaux oscille entre 0,54 m et 0,60 m. Le poteau angulaire est plus imposant et dispose, en surface, d'un plan ovalaire de 0,84 sur 0,65 m. Les poteaux 12035 et 15042 localisés en bordure de sondage ont été testés et la structure 12031 a été fouillée à 50 %. Cette dernière est conservée sur 0,40 m de profondeur. Son comblement est constitué d'un limon brun/gris mêlé à des graviers de craie (US01) au niveau supérieur et de limon brun, meuble, au niveau inférieur (US02). La section palissadée ouest-nord-ouest – est-sud-est a été suivie sur 15 m de long, son prolongement vers le sud-ouest sur un peu moins de 2 m. L'ensemble suit la même orientation que l'enclos quadrangulaire décrit précédemment. De la céramique non tournée a été découverte dans le poteau 15045 et la partie inférieure de la mâchoire d'un porcidé a été recueillie lors de la fouille de 12031. Une datation radiocarbone réalisée sur un fragment de la mâchoire (Beta 468842 – 2490 ± 30 BP) situe la mort de l'animal dans l'intervalle 781-511 cal BC.
- 9 Dans le sondage 13 une fosse de plan circulaire (st.13037) d'un diamètre de 1 m environ a été testée. Elle apparaît à environ 0,85 m de profondeur et est conservée sur 0,10 m. Son comblement est constitué d'un limon brun homogène. La fouille à 50 % de la structure n'a révélé au mobilier archéologique.

## Conclusion

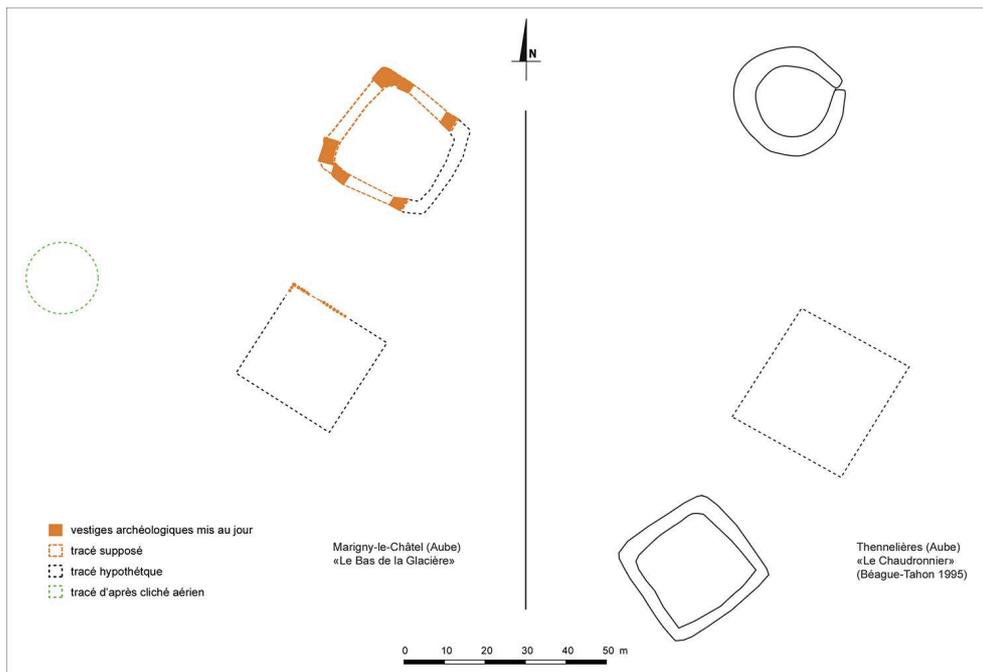
- 10 Bien qu'aucune tombe centrale, ni aucun reste humain n'aient été mis au jour, l'enclos quadrangulaire fossoyé reconnu au Bas de la Glacière s'apparente à un ensemble funéraire. Il est similaire à celui fouillé à la Saussoir à Jollier sur le tracé du gazoduc (Vistel *et al.* 2015) localisé au sud-ouest du village de Marigny-le-Châtel. La datation <sup>14</sup>C réalisée alors sur un fragment d'occipital humain issu du remplissage du fossé situe le fonctionnement de cet ensemble entre le Hallstatt C et La Tène A. La tombe centrale, si tombe centrale il y avait, n'a pas été conservée. Sandrine Vistel rattache l'ensemble de la Saussoir à Jollier à une série d'ensembles funéraires attribuée au Hallstatt final/début de La Tène (Vistel *et al.* 2015, p. 113). L'enclos du Bas de la Glacière pourrait venir grossir les rangs de ce corpus. La technologie et le type de pâte des
- 11 tessons céramiques découverts dans le fossé 22 ne sont pas en contradiction avec cette hypothèse. L'aménagement palissadé du Bas de la Glacière repéré sur au minimum 15 m de long daté du Hallstatt C au début de La Tène ancienne évoque l'ensemble sur poteaux fouillé à Thennelières le Chaudronnier dans l'Aube. « L'enclos 200 est un carré de 23 m de côté orienté en diagonale par rapport à la direction sud-nord. C'est un ensemble composé de 91 trous de poteaux (...). Les quatre coins se situent aux points cardinaux et l'espacement des trous de poteaux est de l'ordre du pas humain (1 m) » (Béague 1995, p. 29-30). Ce site a livré également un enclos circulaire et un enclos quadrangulaire. L'ensemble palissadé est alors interprété comme un lieu de culte associé à l'enclos circulaire et attribué (sans réel élément de datation) au Bronze final IIIb. L'examen des clichés aériens (*Bing Aerial*) du secteur du Bas de la Glacière révéla la présence à proximité immédiate de l'emprise sondé d'un enclos circulaire. L'association d'un enclos circulaire, d'un enclos quadrangulaire et d'un enclos (?) quadrangulaire palissadé évoque à nouveau le site fouillé à Thennelières (Aube).

Fig. 1 – L'enclos quadrangulaire et l'ensemble palissadé



DAO : cellule topographique Inrap et N. Achard-Corompt (Inrap).

Fig. 2 – Essai de restitution de l'ensemble funéraire et comparaison



DAO : N. Achard-Corompt (Inrap).

---

## INDEX

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

**Année de l'opération** : 2017

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcJOiyPujgF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtftaYgDQuoy>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttyZN8UyWqH>

## AUTEURS

**NATHALIE ACHARD-COROMPT**

Inrap